

LIV Golf et PGA Tour, la guerre continue



Depuis sept mois, la guerre fait rage entre **LIV Golf** et le circuit de la PGA devant les tribunaux. Et ce n'est pas prêt de s'arrêter. Les prochains mois s'annoncent tout aussi révélateurs.

Le **PGA Tour** n'a pas gagné la guerre, mais remporte au fur et à mesure de petites victoires qui fragilisent le LIV Golf.

Ainsi, la plus récente avancée pour découvrir le pot aux roses est celle visant le gouverneur du Fonds public d'investissement d'Arabie saoudite (PIF). Deux juges de la cour californienne, où font rage les débats, ont récemment statué que Yasir Al-Rumayyan, aussi surnommé « Le Boss » devra produire les documents demandés dans la manœuvre « Discovery » et aussi témoigner à procès.

Une bien mauvaise nouvelle pour ce haut dirigeant de l'État saoudien qui risque la trahison.

Selon les documents judiciaires obtenus par *Le Journal*, nombreuses sont les poursuites dans cette saga qui a commencé début d'août. Voici un résumé des grands enjeux.

« Discovery » peut tout changer

Les avocats du PGA Tour, dirigé par Jay Monahan, ont frappé fort en déposant leur requête visant Al-Rumayyan.

Selon ce qui est allégué, c'est lui qui tire toutes les ficelles et prend les décisions. En fait, le gouverneur tient les cordons de la bourse dans ce qui a coûté jusqu'à présent, plus de 2 milliards \$ depuis le lancement de la ligue en juin. Il faut rappeler que le PIF, ayant un actif mondial de plus de 675 G\$, finance entièrement LIV Golf.

Dans la poursuite, Al-Rumayyan et le PIF ont brandi une loi américaine

prévoyant l'immunité souveraine étrangère. À son avis, le Fonds et lui ne sont pas soumis aux lois américaines. Mais devant les arguments de la PGA et les intérêts financiers du PIF dans LIV, les juges l'ont empêché de se cacher derrière cette loi.

Le Fonds a investi dans plus de 40 entreprises américaines, fait affaire aux États-Unis et y compte deux bureaux, l'un à New York et l'autre à San Francisco.

Pour se plier à la demande des juges, Al-Rumayyan devra produire une panoplie de documents et sera appelé à témoigner.

Ce qu'il redoute, puisqu'en dévoilant des informations, il contreviendrait aux lois de son pays et risquerait la prison.

D'autres entreprises en litige avec le PIF, dont Tesla, observent attentivement le déroulement de cette cause.

Quitter le navire

Ils étaient 11 golfeurs ayant rejoint LIV Golf à poursuivre la PGA au début des procédures. Ils ne sont plus que trois : Bryson DeChambeau, Matt Jones et Peter Uihlein. LIV Golf les a toutefois rejoints.

En septembre, les documents légaux ont permis de lever le voile sur la situation contractuelle de certains joueurs, dont Talor Gooch, qui a un contrat avec LIV jusqu'à la fin de la présente saison.

Autres poursuites

En parallèle aux principaux dossiers, il existe d'autres poursuites. Parmi celles-ci, LIV a entamé des procédures contre Clout Public Affairs, éclaboussant au passage le PGA Tour. Pour résumer l'affaire, LIV allègue que son rival serait derrière les manifestations ayant eu lieu à son tournoi à Bedminster en juillet.

Des protestataires et des familles des victimes de l'attentat du 11 septembre 2001 s'étaient fait entendre à l'entrée du club de golf de Donald Trump, où était disputée une épreuve de LIV. Le Trump National Bedminster est situé à 70 km des anciennes tours jumelles du World Trade Center. Dans les attaques de 2001, 15 des 19 pirates de l'air étaient des Saoudiens.

La PGA poursuit aussi LIV pour avoir trompé les golfeurs dans les droits.

Présences assurées aux majeurs

Le sujet a fait couler beaucoup d'encre. Mais les représentants de LIV seront acceptés dans les quatre tournois du Grand Chelem cette saison. Le Tournoi des Maîtres, le Championnat de la PGA d'Amérique, l'Omnium des États-Unis et l'Omnium britannique, toutes des entités indépendantes ont légiféré en faveur de la présence des athlètes de LIV.

Ceux-ci doivent toutefois répondre aux critères d'admissibilité. Pour les deux omniums, ceux qui n'y répondent pas doivent passer par le processus de qualification.

Ces quatre organismes sont aussi éclaboussés par des allégations de tentatives de boycottage avec la PGA devant la cour.

Une suite à surveiller

Les batailles juridiques des prochains mois promettent d'être intéressantes. Quelle sera la stratégie du PIF et Al-Rumayyan dans le litige ? Ils peuvent décider de se plier aux décisions des juges, en appeler de la décision, tenter une entente ou simplement retirer leur cause. Si le processus d'appel est retenu, la guerre durera encore plusieurs années puisque la cause pourrait prendre jusqu'à trois ans avant d'être entendue.

Il n'est pas impossible que la Cour suprême des États-Unis soit aussi saisie de l'affaire comme les sujets soulevés dans les lois antitrust sont très intéressants si l'une des parties n'est pas satisfaite d'une décision.

La date d'ouverture du procès dans la cause principale est fixée en janvier 2024.